

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 7-8

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

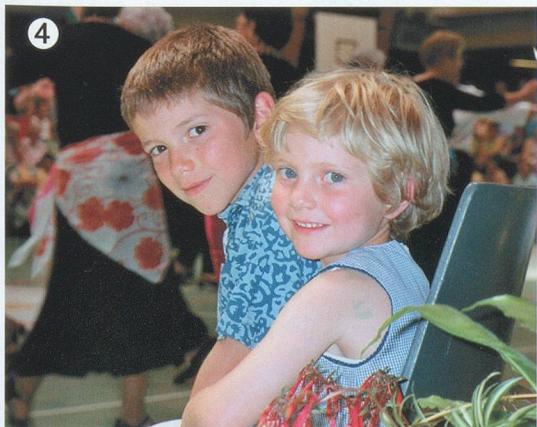
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

GYM SENIORS EN FÊTE



La Fédération vaudoise de gymnastique aînés (FVGA) a connu un énorme succès pour son 40^e anniversaire. Plus de 500 dames... et quelques messieurs ont présenté des démonstrations de grande qualité dans les Galeries du Rivage à Vevey le 28 mai dernier. «Il faut changer le regard que nous portons sur les vieux», a déclaré Hélène Favez, présidente de la Fédération. La preuve en a été donnée par les dames de la gym qui ont manifesté leur vitalité, leur audace et leur joie de vivre.

J.-R. P.

1. Les parachutes des dames de la Broye.

2. «Singing in the Rain», par le groupe d'Epalinges-Ecublens.

3. Les groupes de danse d'Aigle et de Juriens.

4. Deux petits spectateurs admirent la prestation de leur grand-maman.

5. «Overballs», une production de la région de Cossonay.

Photos J.-R. P.

FRIBOURG

DE NOUVEAUX LOCAUX, TOUT

Après 30 ans de présence à la rue Saint-Pierre à Fribourg, Pro Senectute Fribourg a quitté le centre-ville au début de l'année pour emménager dans de nouveaux locaux. Plus pratiques et mieux adaptés, ils sont faciles d'accès.

La Fondation a déménagé à Villars-sur-Glâne, pour s'établir au numéro 9 du chemin de la Redoute, en dessous de l'hôpital cantonal. Une journée porte ouverte, en juin dernier, a permis à la population de faire connaissance avec les lieux.

Les nouveaux locaux sont installés dans un immeuble situé dans un quartier résidentiel. Calme et verdure dominent aux alentours et à l'entrée du bâtiment trône un grand sapin, un clin d'œil au logo de l'institution. Première constatation: aucune barrière architecturale n'entrave le passage des chaises roulantes. «C'est l'une des raisons qui ont motivé notre déménagement, explique le directeur Jean-Marc Gropo, à la rue Saint-Pierre, les personnes en

chaise roulante n'avaient pas accès à nos locaux, plutôt vétustes. Ici, il est aussi plus facile de se garer.» Autour de l'immeuble, en effet, une vingtaine de places de parc gratuites sont à disposition. Avantage supplémentaire, le bus s'arrête à 20 mètres (arrêt Bertigny).

La fondation occupe deux étages. De plain-pied, l'accueil se fait dans une vaste pièce, généreusement éclairée, comme le reste des bureaux, par de grandes fenêtres. «Nous avons voulu la transparence et tout est ouvert, à l'exception des salles pour les entretiens privés», souligne Jean-Marc Gropo.

EXPOSITION PERMANENTE

A l'étage en dessous s'est installé le service des moyens auxiliaires. Bruno Haenni, responsable du matériel et conseiller en moyens auxiliaires, est très content de ses nouvelles installations. Auparavant, le service était logé à Saint-Ursen, dans... une écurie! L'endroit était sympathique mais glacial en hiver. Le regroupement sous un même toit avec les services administratif et social de Pro Senectute, en plus d'assurer le confort, améliore l'organisation: l'institution sert environ 600 clients en divers moyens auxiliaires (rollators, cadres de

marche, chaises de soins, etc.) et met 350 fauteuils roulants à disposition des rentiers AVS, gratuitement si cela permet un maintien à domicile.

Bruno Haenni, après avoir adapté les équipements à leurs utilisateurs, les livre dans les 24 heures, avec un bus acheté grâce à un don de la Loterie romande. Il procède également aux petites adaptations au domicile des clients: mise à niveau des seuils, protection des portes, adaptation des salles de bains, etc. Chaque mardi matin et jeudi après-midi, il assure une permanence au service, où il a monté une exposition des divers moyens disponibles afin que les intéressés puissent venir les essayer.

DE L'OR EN BARRE

Pro Senectute emploie 17 personnes à Fribourg, apprenti compris. En comptant les 150 monitrices de sport, plus de 230 bénévoles travaillent par ailleurs pour la fondation (*lire encadré*). Chacun d'eux est très précieux, souligne Jean-Marc Gropo: «Nous fonctionnons grâce à eux. Ils sont de l'or en barre! Ils déchargent les professionnels tout en ayant une grande capacité d'écoute. C'est clair que sans eux, on ne pourrait pas offrir toutes nos activités.»

POUR SE SENTIR UTILE

Maxime Eggerstwyler est, depuis 2002, un des 230 bénévoles qui s'engagent pour Pro Senectute Fribourg. A la retraite anticipée suite à des problèmes de santé, il s'est senti inutile après un certain temps. «Je ne voulais pas être ce qu'on appelle un fainéant. Comme je suis un passionné d'informatique, je me suis branché sur internet, j'ai tapé «bénévolat» dans un moteur de recherche et je suis tombé sur Pro Senectute. Je leur ai envoyé un mail pour leur dire que j'étais prêt à être bénévole, on m'a ré-

pondu et... voilà.» Depuis, il est chauffeur pour les sorties régulières aux bains thermaux d'Yverdon et, passion oblige, enseignant pour les cours d'informatique: «J'adore donner ces cours. Alors que pour les jeunes d'aujourd'hui, l'informatique est quelque chose de très normal, voire de banal, mes «élèves», eux, sont ébahis, ils trouvent ça fabuleux... et ils ont raison. Ils sont très intéressés: avec eux, je ne vois pas le temps passer. Et c'est souvent eux qui me signalent que la leçon est terminée!»



BEAUX, TOUT NEUFS



Bruno Haenni livre le matériel commandé dans les 24 heures.

ADRESSES UTILES

Pro Senectute Bienne
Quai du Bas 92, c.p. 372,
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute Jura bernois
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 481 21 20
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute Fribourg
Ch. de la Redoute 9, c.p.
1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute Genève
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute Jura
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800,
2800 Delémont
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute Neuchâtel
Secrétariat cantonal
et bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Bureau régional La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 53
2301 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch
Tél. 032 911 50 00
Fax 032 911 50 09

Pro Senectute Vaud
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute Valais
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16

Parmi celles-ci, le programme actuel comprend des cours d'informatique de différents niveaux, des cours de langues (espagnol, italien, anglais et français), de cuisine et de pratique: utiliser une carte bancaire, un téléphone portable. Au nombre des activités créatrices, on trouve la confection de bijoux en perles et de décoration, du chant, du théâtre (en allemand). Il y a encore les rencontres vouées au bien-être (yoga, tai chi, bains thermaux, ateliers équilibre), des sorties, des visites, des après-midi de jeux de cartes, des thés dansants, de la danse traditionnelle, des séjours d'hiver et d'été, etc. Le sport se décline en de nombreuses variantes: fitness, aquagym, renforcement musculaire, sorties à vélo et vélo d'intérieur, tennis, gymnastique, walking (marche rapide avec bâtons), promenades et randonnées et en hiver, raquette, ski de fond et alpin.

Cet été, le programme, légèrement restreint, propose encore des sorties pédestres

dans les Préalpes, des promenades en Gruyère (tous les deux mercredis). En septembre, Pro Senectute prévoit notamment un séjour en Autriche pour s'y balader à vélo et de nouveaux cours de yoga à Morat et à Marly. Le prix d'un cours ne doit empêcher personne de participer, précise l'institution, prête à trouver une solution si quelqu'un éprouve des difficultés financières.

Enfin, à ceux qui ne souhaitent plus conduire, qui trouvent les transports publics peu commodes ou qui, simplement, aimeraient faire de nouvelles rencontres, l'institution met à disposition le «p'tit bus» qui, contre une rétribution de 20 francs, les emmène pour une demi-journée dans une ville ou l'autre pour se promener ou faire des achats.

Nicole Rohrbach

» Pour tous renseignements,
s'adresser au 026 347 12 40.

Biens immobiliers et prestations complémentaires

Dans le calcul des prestations complémentaires, tous les biens sont déterminants, qu'il s'agisse de fortune immobilière (immeubles, terrains, part en co-propriété, etc.) ou de fortune mobilière (argent liquide, avoirs en banque, y compris capital LPP, compte postal, titres, valeur de rachat de l'assurance vie, succession non partagée, etc.).

La fortune immobilière est prise en compte différemment selon qu'on habite ou non le logement.

S'il s'agit d'un bien immobilier habité par le bénéficiaire des prestations ou par son conjoint, l'Office cantonal pour les personnes âgées (OCPA) considère comme fortune la valeur fiscale cantonale du bien, avant les abattements fiscaux. Par ailleurs, une valeur locative est prise en compte, au titre de revenu de la fortune immobilière, selon les principes prévus par la législation sur l'impôt cantonal direct. De la valeur fiscale brute, il est possible de déduire les dettes hypothécaires ainsi qu'une franchise de Fr. 75 000.–. De même, un for-

fait pour les frais d'entretien du logement peut être déduit. S'il s'agit d'un bien immobilier qui n'est pas habité par le bénéficiaire des prestations ou par son conjoint, l'OCPA prend en compte sa valeur vénale, soit le

est différente. Nous vous invitons à vous renseigner.

FORTUNE MOBILIÈRE

La fortune immobilière est ajoutée à la fortune mobilière.

Fr. 25 000.– pour une personne seule ou Fr. 40 000.– pour un couple, elle n'est plus prise en compte dans le calcul des revenus. En revanche, le produit de la fortune continue à faire partie des ressources.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires sur la prise en compte de la fortune ou la donation d'un bien, l'OCPA tient à votre disposition une notice intitulée «Tout ce qu'il faut savoir sur la fortune lors d'une demande de prestations complémentaires». Vous trouverez également ces renseignements sur internet: www.geneve.ch/social/ocpa.

Et, si vous aimez les chiffres, les documents suivants vous seront utiles: «Si j'entre en EMS, ai-je droit à des prestations complémentaires?» et «Je vis à domicile, ai-je droit à des prestations complémentaires?». Ces deux documents vous permettent, avant de déposer une demande de prestations auprès de l'OCPA à Genève, de déterminer la part de fortune à utiliser et de faire un calcul approximatif du montant de prestations qui pourrait vous être octroyé. Ces documents sont à votre disposition à l'OCPA ou sur internet.

« LA FORTUNE N'EMPÈCHE PAS DE BÉNÉFICIER DES PRESTATIONS DE L'OCPA. »

prix du marché. Dans ce cas, il est nécessaire de faire estimer son bien par un professionnel (un architecte par exemple), si une demande de prestations est déposée. La valeur locative est également prise en compte au titre de revenu et, si le bien immobilier est loué, les loyers nets encaissés sont comptés. Les dettes hypothécaires peuvent être déduites, mais le forfait de Fr. 75 000.– mentionné ci-dessus n'est pas déductible.

Si vous n'avez que la jouissance d'un bien immobilier (usufruit), l'OCPA prend en compte dans le calcul des prestations la valeur de cet usufruit, sous forme de revenu. Ce revenu correspond à la valeur locative du bien, en principe déterminée par l'administration fiscale.

Si vous avez donné votre bien immobilier tout en ayant gardé la jouissance du bien, la prise en compte de l'usufruit

La part de fortune qui dépasse Fr. 25 000.– (pour une personne seule) et Fr. 40 000.– (pour un couple) est prise en compte partiellement (1/10^e dans le calcul des prestations complémentaires fédérales et 1/5^e dans le calcul des prestations complémentaires cantonales pour les rentiers AVS) et est ajoutée aux revenus. L'intégralité du produit de la fortune est prise en compte dans les revenus.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- La fortune n'empêche pas de pouvoir bénéficier des prestations de l'OCPA.
- Elle doit être utilisée progressivement pour compléter les revenus.
- Lorsque la fortune diminue, les prestations complémentaires augmentent.
- Quand la fortune diminue au point d'atteindre le seuil de

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées

Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h 00
de 13 h à 16 h

FRIBOURG

Des logements au centre des quartiers

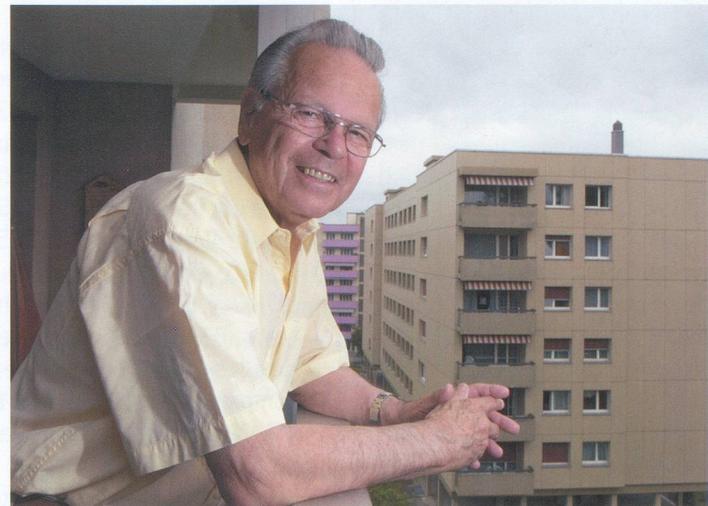
Petit à petit, le concept du logement intégré pour les personnes âgées fait son chemin. Après des expériences tentées dans d'autres cantons, Fribourg se met sur les rails.

A dieu la rase campagne, bonjour les centres habités. Pour permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles, il faut construire des logements adaptés, au cœur des cités. Gaston Sauterel, nouveau président de la Fédération suisse des retraités, en est convaincu. D'autant plus que la Chaire de travail social de l'Université de Fribourg arrive à des conclusions identiques dans l'évaluation des besoins en logements pour personnes âgées dans la commune de Marly (près de Fribourg).

Premier constat: toutes les personnes interrogées, âgées

entre 74 et 89 ans, espèrent ne pas devoir entrer dans un EMS. Leur plus grande crainte est la perte d'autonomie. Difficile aussi d'abandonner son chez soi, ses meubles, ses repères, son intimité, et de devoir parfois partager sa chambre et se soumettre à des horaires fixes. L'interprétation des enquêteurs va même plus loin: «Entrer dans une maison pour retraités reviendrait non seulement à perdre la liberté d'action, mais l'identité même», lit-on dans leur rapport.

Ainsi, malgré des difficultés de mobilité, les personnes inter-



Aldo Elena

G. Sauterel, nouveau président de la Fédération suisse des retraités, plaide pour des logements adaptés aux seniors.

rogées se disent satisfaites de leurs conditions de logement. Elles modifieront leur manière d'utiliser l'habitat, plutôt que de déménager, par exemple en

n'utilisant qu'un étage, en déplaçant les objets devenus inaccessibles, en préférant la douche à la baignoire.

DÉPLACEMENTS DIFFICILES

Le problème majeur relevé par l'enquête de l'Université de Fribourg a trait aux déplacements quotidiens, aux relations avec l'extérieur. Pour la majorité des personnes interrogées, la journée se déroule principalement au sein du domicile. Elles bénéficient si nécessaire du service des repas, aide ménagère et soins à domicile. En revanche, les déplacements pour faire les courses, aller chez le médecin ou le dentiste, à la poste ou à la banque, nécessitent le recours à la famille ou aux voisins, l'utilisation des transports publics n'étant plus possible. Cette dépendance des autres est aussi difficile à accepter. Sans compter que la perte de mobilité peut engendrer isolement et dépression.

La Fédération fribourgeoise des retraités (FFR) compte bien >>>

JURA BERNOIS

La rentrée avec Pro Senectute

Pour la première fois, Pro Senectute Jura bernois va proposer, dès le 14 septembre, un «atelier équilibre». Le cours, prévu sur douze séances, aura lieu les mercredis après-midi, de 14 h à 15 h à Moutier. Il s'adresse aux aînés de plus de 60 ans qui souhaitent améliorer leur mobilité, renforcer leurs muscles et mieux maîtriser leur environnement. Il est particulièrement indiqué aux personnes qui éprouvent des difficultés à se lever d'une chaise sans l'aide des mains; faire une dizaine de pas les yeux fermés; se relever du sol;

garder un pied levé plus de dix secondes; marcher quelques mètres sur une bordure de trottoir. Les participants découvriront les sensations liées à l'équilibre que des exercices leur permettront d'améliorer.

Pour faire le joint entre les sorties pédestres de la belle saison et celles d'hiver, Pro Senectute Jura bernois annonce déjà l'organisation – pour la troisième année consécutive – de trois conférences sur le thème de la santé et du bien-être. La première, le 17 novembre, sera donnée par l'ancien médecin-chef de l'Hôpital de

Saint-Loup, Philippe Bréaud, qui entretiendra son public des bienfaits du mouvement pour les personnes âgées, bienfaits qu'il a lui-même découverts au moment de sa retraite. Le 24 novembre, Barbara Bührer, «entraîneuse du rire», parlera de muscles qui devraient fonctionner plus souvent – les zygomatiques – et du rire, moyen idéal pour se relaxer. La troisième conférence, le 1^{er} décembre, sera une surprise. Les trois rencontres auront lieu au restaurant Le Central à Tavannes, de 14 h à 16 h.

N. R.

utiliser cette enquête pour promouvoir un nouveau type d'habitat pour personnes âgées dans le canton. «Nous avons besoin de structures intermédiaires au cœur des quartiers, d'unités d'habitats groupés avec des locaux communs, des services de soins à proximité, ainsi que des magasins», plaide Gaston Sauterel, président de la FFR jusqu'à mai dernier et passé à la tête de la fédération suisse un mois plus tard.

Des habitations de ce type existent déjà en Suisse romande. Il faut citer les appartements Domino, pour DOMICile Nouvelle Option, à Sierre. Ce sont de petites unités d'habitation intégrées à la vie d'un immeuble, d'un quartier ou d'un village, avec un encadrement médico-social selon les besoins. Les appartements réunissent sous un même toit 3 à 6 personnes âgées. Les co-locataires possèdent un lieu de vie privé et partagent des locaux communs. Loyer et charges varient entre 550 et 1000 francs par mois. Les frais d'aide et de soins à domicile sont également à la charge du locataire après déduction des participations des diverses assurances sociales.

Dans le canton de Fribourg, des immeubles pour personnes âgées existent ici ou là, avec un service médico-social proche, par exemple un home ou un cabinet de médecin, comme à Guin ou Ursy. Cependant, il n'existe pas encore de logements intégrés dans des complexes ouverts à toute la population. Pour Gaston Sauterel, ces unités d'habitation groupées présentent de nombreux avantages. Et tout en garantissant aux personnes âgées une indépendance relative, elles permettent d'adapter l'appui médico-social aux besoins individuels pour des coûts beaucoup plus bas que dans un EMS.

Annette Wicht

INFORMATIONS ROMANDES

VAUD

PRO SENECTUTE – Centres de rencontre, Lausanne: Centre Pierre-Mercier (021 323 04 23); Cotterd de Chauderon (021 323 80 22); Centre de la Confrérie (021 625 29 16); Centre Val Paisible (021 653 23 90); Cotterd de Bellevaux (079 767 53 90). **Bex**: Croch'-cœur (024 463 31 97). **Yverdon-les-Bains**: Centre de rencontres Les Alizés (024 426 10 38). **Nyon**: Centre Saint-Martin (022 362 07 66).

Pro Senectute Vaud, rue du Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021 646 17 21. Internet: vd.pro-senectute.ch

L'ESCALE – Excursion en minibus, Antagne, jeudi 7 juillet; Lac des Joncs, jeudi 21 juillet; Lac Retaud, jeudi 4 août; Alpage de Sonchaux, jeudi 11 août; Miex, Le Flon, jeudi 18 août. Excursion en autocar (une journée), *Nabucco*, Festival d'opéra Avenches, vendredi 15 juillet. Lavey-les-Bains, jeudi 28 juillet, jeudi 25 août.

L'Escale, centre de loisirs pour aînés, rue du Léman 7, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. 021 944 25 21 ou 079 211 20 19, fax 021 971 13 44; www.l-escale.ch

MOUVEMENT DES AÎNÉS – Visite archéologique, circuit inédit autour du Lac de Neuchâtel, vendredi 12 août.

Secrétariat MDA, place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, tél. 021 321 77 66.

GYMNASTIQUE – Durant l'été, la Fédération vaudoise de gymnastique pour les aînés (FVGA) organise à Vidy (sud du Château Olympique) par tous les temps une heure de

gymnastique en plein air pour dames et messieurs dès 55 ans. Rendez-vous dès 9 h 15 au vestiaire du Parc Bourget, les jeudis 7, 14, 21, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août. Tenue de gym et baskets. Rens. Irène Bühlmann, tél. 021 646 96 07.

CONCERT – A La Bréguette, avec Alain Morisod et Sweet People, 31 juillet dès 18 h et 1^{er} Août, Fête nationale, dès 12 h. Grand brunch concocté par Philippe Guignard.

La Bréguettaz, Vaulion, réservations, 079 648 85 75 ou info@breguettaz.ch.

GENÈVE

AVIVO – Service social, tél. 022 329 13 60. Excursions, Ballenberg, jeudi 14 juillet; train de la Mure, jeudi 21 juillet; Mayens-de-Riddes, jeudi 28 juillet; Trois Lacs, mardi 9 août; Les Lindarets, mercredi 17 août; marché d'Aoste, mardi 23 août. Voyages, Davos, du 16 au 23 juillet; Vérone, du 18 au 22 juillet; Charmey, du 31 juillet au 2 août; Bretagne, du 2 au 10 septembre; Senigallia, du 12 au 21 septembre; Drôme provençale, du 24 au 28 sep-

tembre; Corse et Sardaigne, du 24 au 3 octobre; Rousillon, du 9 au 14 octobre. Autres activités: chorale, club de pétanque, Scrabble, atelier de broderie et de tricot.

Avivo, 25 route du Vieux-Billard, 1205 Genève, tél. 022 329 14 28 (tous les après-midi de 14 h à 17 h, 1^{er} étage).

CARITAS – ACTIVITÉS SENIORS

Excursions d'un jour, cuivreerie de Cerdon, jeudi 7 juillet; Gianadda, mardi 19 juillet; Attalens, jeudi 28 juillet; Lac de Paladru, mardi 9 août; Roche, jeudi 18 août; Dailly, mardi 30 août. Club des randonneurs, 13 juillet; 27 et 28 juillet; 10 août; 24 août. Rencontres du dimanche à 12 h 15 (repas convivial). Inscriptions du lundi au vendredi midi.

CARITAS, rue de Carouge 53, 1205 Genève, tél. 022 708 04 44.

ANIMATIONS POUR RETRAITÉS – Balade pédestre dans la campagne genevoise (inscription obligatoire), mardi 26 juillet dès 14 h. Walking, présentation et initiation, mardi 16 août, dès 14 h.

CAD (Centre d'animation pour retraités), Route de la

SEMAINES D'ART-THÉRAPIE

Mario R. Mainetti, art-thérapeute à Lausanne, organise durant l'été des semaines intensives de créativité sur différents thèmes: «Mes rêves», du 11 au 15 juillet; «Seul/e avec mon chagrin?», du 18 au 22 juillet; «Mon autoportrait intérieur», du 25 au 29 juillet; «Relations interpersonnelles», du 1^{er} au 5 août; «Qui suis-je?», du 8 au 12 août; «Biblio-thérapie (ma poésie)», du 15 au 20 août.

»» Rens. Centre d'Art-Thérapie, Mario R. Mainetti, rue de l'Académie 7, 1005 Lausanne, tél. 021 729 18 18 (me-ve, 14 h à 18 h).